

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Faits d'ailleurs

20 ANS DE PRISON POUR AVOIR TUÉ SON BEAU-FILS

Melissa et son compagnon William ont comparu devant la Cour d'assises de l'Essonne (France) pour la mort de Younès, le fils de Melissa âgé de 2 ans. Le 28 septembre 2017, le beau-père de l'enfant a appelé les pompiers parce que le petit était tombé tête la première sur le parquet en voulant sortir de son lit parapluie. Au même moment, Melissa était partie accompagner sa fille à l'école. Younès avait succombé à l'hôpital quelques jours plus tard à ses blessures. L'autopsie avait révélé que la mort était due à un traumatisme crânien et plusieurs hémorragies internes. Un résultat totalement incompatible avec la version de la chute. De plus, l'examen du corps a montré des maltraitements plus anciens subies par la victime. À l'audience, l'accusé était dans le déni et a évoqué un "jeu" avec l'enfant. Il a été condamné à 20 ans de prison, alors que Melissa en a pris 3, dont un avec sursis. L'enquête a révélé qu'elle giflait et fessait régulièrement Younès.

UN SURFEUR MEURT APRÈS AVOIR ÉTÉ ATTAQUÉ PAR UN REQUIN

Samedi, un adolescent âgé de 17 ans surfait tranquillement au large d'une plage de la côte d'Australie, lorsqu'il a été attaqué par un requin. Le squala l'a mordu violemment à la jambe. Plusieurs surfeurs se sont précipités pour voler à son secours et sont parvenus à le ramener sur la plage. Les secours ont tenté de le sauver mais le jeune homme a succombé sur place à ses blessures.

APRÈS UNE DISPUTE AVEC SES PARENTS, ELLE S'ENFUIT DU DOMICILE PUIS EST VIOLÉE ET TUÉE

Hier à Sakhaline (Russie), Victoria, 8 ans, s'est enfuie du domicile familial après une dispute avec ses parents. Quelques instants plus tard, des images de vidéosurveillance la montrent marchant seule sur le trottoir d'une route très fréquentée. Un couple qui circulait en voiture l'a embarquée dans son véhicule. Le mari a violé dans l'habitacle la fillette, avant de l'étouffer à mort et jeter son corps dans la forêt. Prise de remords, la femme a raconté à la police qu'elle n'a rien fait pour arrêter son mari parce qu'elle avait trop peur de lui. Igor Dvornikov a reconnu les faits.

Rassemblés par JNE

Deux blessés graves dans un accident de la circulation à Akanda

Abel EYEGHE EKORE
Akanda/Gabon

UN grave accident de la circulation s'est produit samedi dernier au quartier Marseille, dans la commune d'Akanda, faisant deux blessés sérieux et des dégâts matériels importants. Il s'agit d'un télescopage impliquant un camion et un pick-up. Un témoin fait le récit de son déroulement: "le camion était garé sur le bas-côté de la chaussée, parce que le chauffeur était en train d'effectuer une course. Le pick-up, arrivant derrière lui à toute vitesse, a voulu faire un dépassement sur une voie étroite sans aucune précaution. Malheureusement pour lui, un bus de transport venait devant à ce moment précis. C'est en voulant se rabattre à sa droite qu'il va percuter le mastodonte." Le véhicule de petit gabarit s'est retrouvé avec l'avant très endommagé. Les deux passagers qui se trouvaient dans l'habitacle en sont sortis avec de graves lésions sur le corps. Les deux victimes ont été rapidement évacuées vers une structure hospitalière de la place pour y recevoir des soins appropriés.



Le pick-up accidenté, fortement endommagé.

L'embarcation du PDG incendiée à Port-Gentil

Jean Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

LES militants du Parti démocratique gabonais (PDG) viennent de perdre un bien précieux: la pirogue qui leur sert à rallier les différentes bourgades dans les lacs. Cette embarcation a été incendiée dans la concession du siège du parti, sise entre la brigade de gendarmerie de l'Océan et la Place de la Concorde. "Je venais de faire la ronde aux environs de 2 h 30 du matin, puis je me suis mis à regarder la télévision pour tuer le temps. Mais, subitement, ce sont les

flammes qui ont attiré mon attention. Quand je sors, je constate que c'est l'embarcation qui se trouve à l'arrière du siège du parti qui est en feu. Dans l'immédiat, l'antenne provinciale de la Police judiciaire de l'Ogooué-Maritime a été alertée", a expliqué le vigile. La question qui taraude les esprits dans la capitale économique est la suivante: comment des individus ont-ils posé un tel acte en toute quiétude, en plein couvre-feu? Une enquête a été diligentée par la Police judiciaire pour faire toute la lumière sur cette affaire.



Photo: Jean Paulin Allogho

Qui en veut au PDG au point de s'en prendre à ses biens?